



ROANNE

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter en cette fin 2015, la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...).

Le territoire roannais

Bassin sédimentaire alimenté par le fleuve Loire et quelques affluents, bordé de vieux massifs montagneux du primaire, le Pays roannais constitue la limite orientale du Massif Central. Relief contrasté et disparate, constitué de bocages et de coteaux, il culmine à plus de 1 150 mètres dans les Monts de la Madeleine pour une altitude d'environ 400 mètres en plaine. Le territoire s'appuie sur une identité ouvrière et industrielle commune, à l'origine d'une vie associative dense. Il se caractérise par une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale forte. Roannais Pays de Rhône-Alpes, au contact de l'Auvergne et de la Bourgogne, se situe au Nord- Ouest de la Région Rhône-Alpes et à la limite septentrionale du département de la Loire. Il est à 1 heure de Lyon en voiture mais aussi de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne.

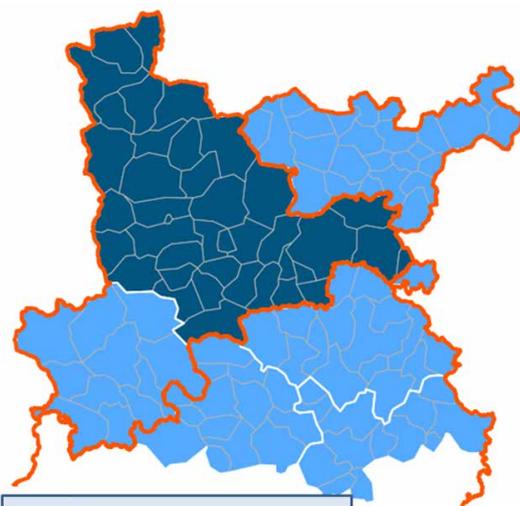
C'est à l'échelle du Pays créé en 1997 qu'est définie la politique agricole. Le Pays Roannais comprend la communauté d'agglomération Roannais agglomération et 5 communautés de communes (Charlieu Belmont communauté, communauté des Vals d'Aix et d'Isable - CCVAI, communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône - CoPLER, communauté de communes du pays d'Urfé et communauté de communes de Balbigny). Il regroupe 119 communes.

Bassin de vie pauvre à la fois urbain et rural, le Pays Roannais, porteur des problématiques rurales, a longtemps entretenu des relations complexes avec la communauté d'agglomération.

Les principales orientations stratégiques du territoire

Les SCOT

Trois SCoT se partagent le territoire du Pays. On ne les évoquera pas plus avant puisqu'ils ne rendent pas compte du projet territorial du Pays Roannais.



Pays Roannais - PETR
 ■ Roannais Agglomération
 ■ Communautés de communes
 □ Périmètres des SCoTs

© Dossier de candidature du Pays Roannais Leader 2014 - 2020

Données clés

→ Pays Roannais

119 communes

159 759 habitants (en 2011)

Président : Georges BERNAT, maire d'Amions

→ Roannais Agglomération

40 communes

101 405 habitants

www.roannais-agglomeration.fr

Président : Yves NICOLIN, député-maire de Roanne

Élu communautaire en charge de l'agriculture : Pierre DEVEDEUX, conseiller communautaire délégué à la viticulture et au maraîchage.

Roannais Pays de Rhône-Alpes

source : Dossier de candidature du Pays Roannais Leader 2014 – 2020

Le rôle du Pays est d'impulser, conduire et accompagner des actions en faveur du développement du territoire. Depuis 1997, le Roannais initie un travail de réflexion collective à l'échelle du bassin. Le Préfet de Région a validé le périmètre du Pays le 3 décembre 2003, créé en Syndicat Mixte fermé (Roannais Pays de Rhône-Alpes), opérationnel en janvier 2004 qui s'appuie sur une Charte de développement (2003). Celle-ci a été actualisée en 2009.

Elle ambitionne de :

- Faire du Roannais un espace économique à "haute valeur ajoutée"
- Faire du Roannais le Pays de la "Haute Qualité de Vie"

Estimant que le territoire commence tout juste sa mutation, le Pays souhaite valoriser l'A 89, constituer plusieurs réseaux thématiques avec ses voisins, diversifier ses moteurs de développement, susciter le maintien des populations dans les centres-bourgs & villes, mettre en valeur ses espaces les plus remarquables. Il s'agit pour lui de stabiliser sa population au profit des actifs et des jeunes et d'être un territoire équilibré autour d'une agglomération forte et d'un réseau de polarités secondaires.

La stratégie Leader 2014 – 2020 est de « Faire du Roannais un espace à haute valeur ajoutée pour l'économie de proximité ».

Enfin, le Roannais est adepte d'une « gouvernance moderne »

Prise en compte de l'agriculture dans les projets de territoire

L'agriculture et la ruralité sont des thèmes de prédilection du Pays. L'intérêt porté à l'agriculture est plus récent pour Roannais agglomération.

L'agriculture & le Pays roannais

Le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes (CDPRA) du Pays Roannais signé en 2005 entre le Pays et la Région ne contenait pas de volet agricole mais seulement quelques actions ponctuelles. Il faudra attendre le premier Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) signé en avril 2008 pour que les acteurs locaux commencent à se familiariser avec la stratégie agricole territoriale. Mais c'est surtout le PSADER 2010-2015 dans la continuité du précédent qui déterminera les axes de la politique agricole du Pays :

- **Axe 1 – Renforcer les dynamiques agricoles et forestières du territoire :** renouvellement des Exploitations, innovations dans les modes de production adaptées au territoire, nouvelles formes de commercialisation locale
- **Axe 2 – Valoriser le patrimoine agricole du Roannais :** dynamique intersectorielle associant valorisation des produits locaux et promotion territoriale, communication, informations et sensibilisation sur l'agriculture auprès des publics locaux, réalisation d'espace découverte du patrimoine environnemental et agricole, opération globale de replantation d'arbres fruitiers prenant en compte le profession agricole et la valorisation des produits, co-compostage
- **Favoriser la gestion concertée des espaces agricoles et forestiers :** outils d'aide à la décision pour les élus, relocalisation des exploitations agricoles menacées par

Roannais Agglomération

La communauté d'agglomération privilégie les actions thématiques et pragmatiques comme l'illustrent ses statuts.

*"Les 40 communes ci-après nommées se donnent pour objectif de mener, dans le cadre de la communauté d'agglomération dont elles sont membres, une action publique volontaire et ambitieuse pour répondre ensemble, dans l'intérêt de leurs habitants, aux défis auxquels le territoire roannais est depuis des années confronté : **défi économique** avec les questions d'emploi et de formation, **défi démographique** avec la question du développement et de l'équilibre territorial, **défi social** avec la prise en compte des questions liées au vieillissement, à l'offre de soins, à la précarité sous toutes ses formes, **défi environnemental** avec les questions de la préservation du patrimoine foncier, des paysages et de l'activité agricole, sans freiner pour autant le nécessaire développement des activités de production industrielle et les services, et enfin le défi de la représentation dans un espace dynamique et fortement concurrentiel. Pour garantir la mise en oeuvre de ces objectifs qui constituent le véritable contrat fondateur de la communauté d'agglomération, celle-ci a retenu les trois principes clés suivants de son organisation :*

- **une gouvernance respectueuse de la diversité des espaces ruraux, périurbains et urbains,**
- **la continuité des compétences exercées dans les intercommunalités antérieures et la définition collective de l'intérêt communautaire**
- **l'optimisation des ressources apportées par l'État".**

l'urbanisation.

Le plafond de subvention pour le deuxième PSADER 2010 – 2015 a été fixé à 1 631 500 euros.

Si l'élaboration du premier PSADER avait mobilisé l'ensemble des acteurs locaux, l'élaboration du second s'est appuyée sur la commission agricole du Pays.

Le rôle du Pays pour mettre en œuvre le « futur souhaité » :
Un lieu d'échange et de coordination en capacité d'impulser de nouvelles dynamiques

Les 5 principes fondateurs de la mise en œuvre de la stratégie de la charte:

Principe 1 Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Principe 2 Miser sur l'innovation, la mise en réseau des acteurs et des entreprises

Principe 3 Créer et faire vivre des partenariats avec les territoires voisins

Principe 4 Renouveler le mode de gouvernance au sein du Pays

Principe 5 Renforcer la centralité du Pays

L'agriculture & Roannais Agglomération

"Deux grandes productions caractérisent le Roannais : la filière viticole avec l'AOC Côte Roannaise et l'élevage allaitant majoritairement tourné vers l'élevage de la race Charolaise."

La communauté d'agglomération s'est dotée d'une compétence facultative Agriculture le 8 juillet 2013 lors de l'adoption des statuts de la Communauté d'agglomération.

Elle a privilégié trois axes :

- Développement de l'agriculture : Promotion et valorisation des productions agricoles, gestion de l'eau pour les usages agricoles, développement des productions agricoles et de leur distribution.

"L'enjeu aujourd'hui est de favoriser le consommateur local, faire reconnaître la qualité des produits, et valoriser les productions à travers les événementiels de dimension au moins régionale. Aider au maintien et aux mutations de ces productions, est un autre défi à relever."

- Protection des espaces agricoles : PAEN

- Protection de l'environnement dans le cadre de l'agriculture : biodiversité en milieu agricole, sensibilisation à la consommation locale et aux circuits de proximité, sensibilisation à la préservation des paysages agricoles.

La communauté conduit actuellement deux actions emblématiques :

- Les études et l'animation pour le compte des communes du PAEN de l'Ouest roannais sur 11 communes et plus de 10 000 hectares actuellement dont l'enquête publique s'est terminée le 19 novembre 2015

- La mise en place en partenariat avec le Pays, de l'espace test agricole roannais sur la ferme des Millets située dans la commune de Ouches dans le cadre de la dynamique communautaire de développement des productions maraîchères. L'agriculture est rattachée à la commission Développement et Attractivité.

Les principaux acteurs du système alimentaire local

| | Filière agri-alimentaire | Accès, Rôle social de l'alimentation | Santé, Nutrition | Identité, Patrimoine | Environnement | Aménagement, Urbanisme |
|--------------------------------------|---|--|---|--|--|-----------------------------------|
| Institutions publiques | PETR Roannais, Roannais Agglomération COPLER | PETR Roannais, Roannais Agglo | Roannais Agglo | SM Monts de la Madeleine | Roannais Agglo, SM Monts de la Madeleine, syndicats des eaux | Comités de Développement Agricole |
| Acteurs agricoles | Chambre d'Agriculture, ARDAB, Pôle Agroalimentaire, Points de Vente Collectifs | ARDAB, ADDEAR, fermes pédagogiques | | Agriculteurs | Comités de Développement Agricole | Agriculteurs, SAFER |
| Société civile | L'étincelle gourmande, groupements d'achats, AMAP | Entrepote, Vivre bio en Roannais, Ligue de l'Enseignement | Vivre bio en Roannais | Vivre Bio en Roannais | | |
| Principales actions recensées | Programmes PSADER / LEADER Guide - annuaire RHD « A midi, c'est Pays ! » Espace Test Agricole | Opération « Famille à alimentation positive » Programme d'interventions d'agriculture à l'école | Collaboration avec un CCAS sur une alimentation saine et accessible | Sentiers de découverte autour des fermes bios Fête du Charolais | PAEC | PAEN Ouest Roannais |

L'état de la politique alimentaire d'agglomération

source : Dossier de candidature du Pays Roannais Leader 2014 – 2020

Comme lors de la programmation précédente les communautés d'agglomération du pays de Lorient ou le pays Voironnais, le Pays roannais mobilise la procédure européenne Leader en faveur du développement de l'économie de proximité centrée sur l'alimentaire. L'alimentaire est le "fil conducteur" de la stratégie Leader du Pays Roannais qui cherche à "faire du Roannais un espace économique à haute valeur ajoutée pour l'économie de proximité". Pour le Pays, l'approche alimentaire "approfondit et élargit le travail conduit depuis plusieurs années sur la question de l'agriculture de proximité." "La stratégie LEADER est une opportunité pour rassembler ces démarches autour d'une vision commune propice à garantir l'accès de tous à une alimentation



de qualité et de proximité tout en confortant l'image du territoire en matière de gastronomie."

Le programme Leader dont l'écriture s'inspire fortement des économistes de la ressource territoriale comprend 4 fiches actions thématiques :

- Révéler et valoriser les ressources du Roannais
- Créer les conditions favorables à l'épanouissement des entreprises
- Stimuler la consommation de biens et de services locaux
- Conforter les stratégies d'attractivité du Roannais

La stratégie alimentaire est ainsi formalisée grâce à une procédure qui privilégie la coopération entre acteurs publics et acteurs privés. .

→ Attentes des acteurs locaux

Roannais Pays de Rhône-Alpes

...vis-à-vis des chercheurs Frugal

- Apporter un nouvel éclairage sur l'approche de l'agriculture et de l'alimentation de proximité
- Défricher des nouveaux champs d'intervention

...vis-à-vis de Terres en villes, acteur référent Frugal

- Faciliter les échanges entre les territoires impliqués dans les projets
- Articuler les besoins du territoire avec les projets de recherche

→ Bibliographie provisoire

- ◇ Roannais Pays de Rhône-Alpes, dossier de candidature du Pays Roannais Leader 2014 - 2020 , octobre 2014, 50 p.
- ◇ Roannais Pays de Rhône-Alpes, Diagnostic préalable à la mise en place d'un PSADER, Projet
- ◇ Roannais Pays de Rhône-Alpes, Stratégie Agricole et de Développement Rural – Dispositif régional, avril 2007, 72 p.
- ◇ Roannais Pays de Rhône-Alpes, Projet Stratégique Agricole et de Développement
- ◇ Rural (PSADER) du Roannais 2010 – 2015, Bilan – Stratégie – Programmation, mise à jour 26 novembre 2009, 53 p.

Les projets Frugal/Carasso/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).

→ Techniciens référents Frugal/Carasso

- ◇ Nils MAURICE, chargé de mission Agriculture du Pays Roannais
nmaurice@roannaispays.com

→ Autres techniciens ressources

- ◇ L. CARDINALE, chargée de mission Agriculture de Roannais Agglomération



Conception et réalisation :
Terres en villes - décembre 2015